



École de la Magdeleine
Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
Tenue le 9 septembre 2021, à 19 h
Via Teams

1. **Ouverture de l'assemblée générale des parents et mot de bienvenue 2021-2022**
Mme Nathalie Bérubé, directrice, souhaite la bienvenue à tous, présente M. Sylvain Panneton, président du CÉ en 2020-2021, et ouvre l'assemblée.
2. **Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée**
M. Sylvain Panneton est nommé président
3. **Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée**
Maude Lemieux est nommée secrétaire.
4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Proposition AG 21-22-122
Mme Comtois propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la direction et du président;
2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée;
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 10 septembre 2020;
6. Présentation du Rapport annuel du conseil d'établissement;
7. Élection des parents au conseil d'établissement de 2021-2022 (3 postes de 2 ans et substitués);
 - 7.1. Adoption de la procédure d'élections;
 - 7.2. Élection des parents membres au conseil d'établissement;
 - 7.3. Élection des parents substitués au conseil d'établissement;
8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut;
9. Décision quant à la mise en place de l'organisme de participation des parents et, s'il y a lieu, formation de ce comité;
10. Levée de l'Assemblée.

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 10 septembre 2020

Proposition AG 21-22-123

Il est proposé par Mme Delude d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 10 septembre 2020, avec coquille « er » à remplacer par « é ».

Adoptée à l'unanimité

6. Présentation du Rapport annuel du conseil d'établissement

M. Sylvain Panneton présente et explique le Rapport annuel 2020-2021.

7. Élection des représentants (parents) au conseil d'établissement de 2021-2022

7.1. Adoption de la procédure d'élections et nomination d'un(e) président(e) d'élections

Trois postes de deux ans sont à combler ainsi que des substituts.

Proposition AG 21-22-124

Il est proposé par Mme Evelyne Delude d'adopter les procédures d'élections telles que proposées.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Élection des parents membres du conseil d'établissement

M. Panneton annonce l'ouverture des mises en candidature pour les postes.

1. Mme Evelyne Delude
2. M. Bruno Hauzaree
3. Mme France Morissette

Proposition AG 21-22-126

Mme Evelyne Dulude, M. Bruno Hauzaree et Mme France Morissette sont élus par acclamation.

Approuvée à l'unanimité

7.3 Élection des parents substituts au conseil d'établissement

M. Martin Bonneau et M. Emad Ghali se proposent comme membres substituts.

Proposition AG 21-22-127

M. Martin Bonneau et M. Emad Ghali sont élus membres substituts du conseil d'établissement.

Approuvée à l'unanimité

8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

Proposition AG 21-22-128

Mme France Morissette se propose comme représentante au comité de parents et Mme Marlyn Bilodeau se propose comme substitut au comité de parents.

Approuvée à l'unanimité

9. Décision quant à la mise en place de l'organisme de participation des parents et, s'il y a lieu, formation de ce comité

Mme Nathalie Bérubé décrit le rôle d'un OPP en se basant sur la Loi sur l'instruction publique (LIP) 96.1, 96.2 et 96.3.

Proposition AG 21-22-129

Il est proposé par M. Bruno Hauzaree qu'il y ait un OPP à la Magdeleine cette année.

Approuvée à l'unanimité

Nomination des membres :

Proposition AG 21-22-130

Mme Comtois et Mme Bilodeau se proposent comme membres de l'OPP pour cette année.

Approuvée à l'unanimité

10. Levée de l'Assemblée

Il est proposé par Mme Morissette de lever l'assemblée générale des parents à 19 h 56.

Nathalie Bérubé, directrice

Adopté le _____